

Victoires et triomphes à Rome

Claudine Auliard

INTRODUCTION	7
LES TRIOMPHES ET LES CONDITIONS DE LEUR ATTRIBUTION	11
TRIOMPHE ET VICTOIRE, UN LIEN IMPERATIF ET REGLEMENTÉ ?	11
LES DIFFÉRENTES FORMES DU TRIOMPHE	14
<i>Les formes exclues de notre enquête</i>	17
Les dépouilles opimes	17
Le titre d'imperator	18
ÉXISTE-T-IL UN DROIT DU TRIOMPHE ?	19
DROIT, TRADITIONS, PROCÉDURES ET AUTRES CRITÈRES	23
<i>Règlements et traditions attestés</i>	23
- Sur quel ennemi peut-on triompher ?	24
- Quelles victoires permettent le triomphe ?	24
- Quel doit être le statut du triomphateur ?	25
- Le cumul des neuf règles est-il impératif ?	26
<i>Procédures et jeux d'influences</i>	27
Le général victorieux doit être demandeur	27
Le rôle de l'armée	27
Le rôle du Sénat (ou de certains sénateurs)	28
L'intervention du peuple (ou de tribuns)	28
<i>Les autres critères d'attribution du triomphe</i>	29
Le soutien des dieux	29
Les prolongements diplomatiques de la victoire	30
L'importance et la composition du butin	31
L'ÉMERGENCE DU DROIT TRIOMPHAL ?	33
<i>Innovations ou premiers témoignages</i>	35
- Durant les premières années de la République	35
- Les innovations des guerres samnites à la fin du IIe siècle	37
- L'évolution aux deux derniers siècles de la République	39
ÉVOLUTIONS ET ESTIMATIONS QUANTITATIVES	40
<i>Évaluation globale</i>	40
<i>De qui triomphe-t-on ?</i>	42
APPLICATION DES RÈGLES ET TRADITIONS	49
L'ENNEMI DOIT ÊTRE UN ÉTRANGER	50
<i>Qu'est-ce qu'un ennemi étranger ?</i>	50
<i>Les conflits internes ne permettent pas de triompher jusqu'au IIe siècle</i>	52
<i>Les guerres civiles et le triomphe à l'époque des imperatores</i>	53
SEULE L'OVATIO PEUT ÊTRE ACCORDÉE SI L'ENNEMI EST DE CONDITION	
INFÉRIEURE	55
<i>La règle paraît avoir été appliquée</i>	55
<i>... mais les cas de non-respect sont nombreux et tardifs</i>	57
LA GUERRE A ÉTÉ RÉGULIÈREMENT DÉCLARÉE	59
LE COMBAT DOIT ÊTRE EFFECTIF	63
<i>L'ovatio est accordée car le combat ou la victoire sont douteux</i>	64
<i>Le triomphe est octroyé pour des combats peu attestés</i>	69
Cas extrême : aucune campagne n'a eu lieu	69

Les victoires sont douteuses et/ou précaires	73
Des <i>triumphes</i> sont accordés après une <i>deditio</i>	77
La campagne associe <i>déditions</i> et combats	78
La campagne ne comporte que des <i>deditiones</i>	80
LE BILAN DES PERTES ROMAINES ET ENNEMIES DOIT ÊTRE GARANTI	83
<i>Les pertes ennemies</i>	83
<i>Les pertes romaines</i>	84
<i>Les victimes romaines comme argument dans le débat triomphal ?</i>	84
<i>Le bilan des pertes ennemies respecte la loi</i>	86
Le triomphe est accordé malgré un bilan inférieur à 5.000 morts	88
LA VICTOIRE DOIT PERMETTRE L'EXTENSION DE L'EMPIRE	90
<i>Le triomphe est effectivement refusé</i>	92
<i>Le triomphe est accordé pour la reprise de zones antérieurement soumises</i>	93
Des victoires sans extension territoriale donnent accès au triomphe	98
LA CAMPAGNE DOIT ÊTRE ACHEVÉE ET L'ARMÉE RAMENÉE A ROME	104
<i>Des exemples du respect de la tradition ?</i>	106
<i>Seule l'ovation est accordée</i>	108
Le triomphe est cependant célébré	110
LE TRIOMPHATEUR DOIT ÊTRE INVESTI D'UN <i>IMPERIUM</i>	112
<i>Une règle respectée jusqu'à la fin du IIIe siècle</i>	114
<i>Le recours à l'ovatio est-il possible ?</i>	116
<i>Promagistrature, imperium et triomphe</i>	118
<i>La règle est détournée en 196, puis avec Pompée</i>	120
LE TRIOMPHATEUR À LA CHARGE LA PLUS ÉLEVÉE	122
<i>La hiérarchie est respectée</i>	123
<i>...mais des polémiques surgissent</i>	124
<i>Le candidat n'est pas dans sa provincia</i>	127
<i>Quid des doubles triomphes ?</i>	128
PROCÉDURES DE DÉCISION ET JEUX D'INFLUENCES	133
LE TRIOMPHATEUR EST DEMANDEUR ET/OU DÉCIDEUR	134
<i>Le général sollicite le triomphe</i>	135
Le général impose sa décision de triompher	137
<i>Quelques généraux refusent le triomphe</i>	140
LES PRESSIONS DE L'ARMÉE	142
<i>L'armée impose son appréciation</i>	143
<i>Le droit triomphal l'emporte sur la pression des soldats</i>	144
LE RÔLE DU SÉNAT	146
<i>De quand dater le rôle du Sénat ?</i>	148
<i>Les premières phases de la procédure sénatoriale</i>	149
- Le Sénat est convoqué	149
- Le candidat fait son rapport	150
- L'audition du candidat est-elle suffisante ?	150
<i>La prise de décision au sein du Sénat</i>	151
- La décision est prise à l'unanimité ou à une large majorité	152
- Un personnage s'oppose au triomphe	153
- Un clan sénatorial ou l'ensemble des Sénateurs s'opposent au triomphe	154
- La forme de la décision	155
<i>Les réactions des candidats en cas de refus du Sénat</i>	156
LES INTERVENTIONS DU PEUPLE	160
<i>Le peuple a-t-il un rôle officiel ?</i>	160
<i>Le soutien du peuple</i>	162
<i>L'hostilité des tribuns</i>	163
CONCLUSION	169

ANNEXES

ANNEXE 1 : Triomphes de l'époque républicaine	173
ANNEXE 2 : Datation et application des règles	184
ANNEXE 3 : Les triomphes refusés	185